CE QUE PEUVENT VOLONTE, PATIENCE, DEVOUEMENT

La Coopérative "l'Humanité" de Wattrelos

Ainsi, avec un capital dérisoire de 2.800 fr., hardiment, pour résoudre en partie le problème de la vie chère, déjà pressant, des hommes d'action se groupaient. Ils avaient de vastes espérances. Sans cela qu'eussent-ils fait ? Ils avaient la foi. Et c'était bien la l'essentiel.

Que se proposait, en 1897, le premier Conseil d'Administration ?

« Améliorer le sort moral et matériel de ses membres, par l'achat ou la prise en bail des immeubles jugés utiles au fonctionnement régulier de la Coopérative. En réalisant, par la vente de tous les produits alimentaires, ainsi que de tous objets manufacturés ou non, un bénéfice qui sera, au moins une fois l'an, entre tous les associés, au prorata des achats qu'ils auront effectués. »

« Venir en aide aux sociétaires malades ou blessés, se trouvant dans l'impossibilité de travailler ».

DIFFICULTES

Ainsi donc, c'était, par l'exploitation de la faculté de consommation de la classe ouvrière, que Jules Vossart, Jules Vercleven, Edouard Pauwels, Victor Turck, Arthur Dubus, Henri Devoldre, Alfred Bény, Florimond Lecomte, et

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jules Duthoit, formant le premier Conseil d'Administration, entendaient lutter contre la vie chère, élever le sens moral du prolétariat, en l'appelant à un groupement économique, répandre les bienfaits de l'Association, en secourant les malades, les blessés, les femmes en couches.

Mais il y avait aussi une autre raison plus haute que poussait à l'action ces vétérans : celle de faire comprendre tout ce que pourrait de monde ouvrier, s'il consentait à ne pas égarer sa formida le puissance dans un égoïsme individualiste, qui l'isolant, le laissait en proie à toutes les exploitations intellectuelles, morales et physiques.

Le but était grand et haut. Il était vaste. Et bien que contenu dans le petit magasin, de chétive apparence, où s'ouvrait, rue des Champs, la boucherie, il portait les promesses les plus belles aux travailleurs, s'ils le voulaient.

Cette boucherie, qui avait un but précis, contrariait des habitudes. Elle heurtait des intérêts. Elle obtenait, comme premier résultat, de mettre en évidence les bénéfices un peu « osés » que les bouchers retiraient de leur négoce. Et cela ne se pardonne pas. On accepte tout, dans la vie d'affaires où nous nous mouvons, tout, sauf une atteinte aux intérêts matériels.

Le Syndicat de la Boucherie de Wattrelos, qui, ni meilleur ni pire que les autres, considérait la clientèle comme « sa chose », fut vivement ému de cette création. Il fallait, par tous les moyens, empêcher cette « abominable coopération » et le moyen le plus sûr, le plus tout indiqué : rendre impossible le ravitaillement.

RIEN NE VAUT CONTRE L'IDÉAL

Alors la conspiration s'organisa. La Coopérative fut mise à l'index. Elle ne put s'approvisionner. Les chevilleurs de région de Roubaix, Tourcoing, Lille, refusaient toute livraison de marchandises

LA MAISON DE LA COOPÉRATIVE

C'était évidemment la mort. A quoi sert une boutique s'il n'y a rien dedans ? A quoi sert une boucherie quand il n'y a pas de viande.

Le Syndicat se frottait les mains. Le coup porté était de ceux qui ne pardonnent pas. Il souffliait sa joie sur ce feu de paille, tôt allumé, sitôt éteint.

Mais l'esprit qui anime les militants socialistes de qualité, les vrais, les purs, ceux qui trempés au feu de l'épreuve ignorent les découragements et triomphent de tous les obstacles, qui trouvent dans les difficultés une raison nouvelle de les réduire, de les vaincre, de les dominer, cet esprit animait Jules Vossart et ses amis.

Le Syndicat d'intérêts médiocres allait-il triompher de l'Union des volontés ? Que non pas. Et l'on vit, se répandant dans les grasses campagnes des Flandres, par tous les temps, sur tous les chemins, nos amis, bravant les éléments et les hommes visiter les fermes une à une, acheter le bétail sur pied, le conduire à l'abattoir, le sacrifier, et livrer à la clientèle, plus fidèle en raison des embuches, une marchandise d'honnête qualité et de poids sincère.

Ainsi, victorieuse, la pensée éclairée de large idéal social, animant les coopérateurs, fit reculer les égoïsmes grimaçants, et la petite boucherie de la rue des Champs, prospéra, défiant les méchants.

Quelque temps après, peu de temps après, une deuxième boucherie était ouverte, rue Pasteur.

L'idée de la coopération avait fait ses preuves, elle découvrait de vastes horizons. E. B.

CASINO-THEATRE

« La Dame en décolleté »

Pour la première fois à Roubaix, « La Dame en décolletée » sera représentée sur notre belle scène de la Grande-Rue.

Cette pièce qui a été jouée pour la première fois au Théâtre des Bouffes-Parisiens le 22 décembre 1923, a été jouée plus de 500 fois, et a été reprise à Bruxelles au Théâtre de l'Alhambra où elle a tenu l'affiche pendant 300 représentations.

C'est une opérette de MM. Yves Mirande et Lucien Boyer. La musique est du célèbre compositeur Maurice Yvain, l'auteur de « Ta Bouche » et de tant d'autres succès à la mode. Elle a été composée, comme ses sœurs, sur des airs très populaires que tout le monde retient facilement et fredonne à la sortie du Théâtre. Les principaux airs sont : les Couplets des Bains de mer : ceux de la Réflexio : Je n'ai pas pu : le Pétunia, chanson espagnole : des duos magnifiques et trois finales endiablés.

Le principal rôle de la pièce est « Girodo » qui a été créé par Dranem, et qui sera créé à Roubaix par notre sympathique trial et régisseur général M. Henrotte. Celui de Lucette de Nerheuil, créé par Mme Marthe Davelli, sera créé à Roubaix par notre gracieuse divette Mme Baroux.

La location est ouverte, 12, place de la Liberté, téléphone 13-14.

AVIS ET CONVOCATIONS

FEDERATION DES AMICALES LAIQUES DE ROUBAIX. — Le dimanche de la jeune fille sera repris à partir de dimanche 9 janvier de 15 heures à 18 heures : danses, jeux divers.

AMICALE DE LA RUE D'HEM. — Réunion générale dimanche 9 courant à 11 heures, dans une des salles de l'école.

AMICALE DE LA RUE SAINT-VINCENT (filles). — Réunion générale et obligatoire vendredi 7 janvier à 19 h. 30.

AMICALE DU MOULIN, ECOLE RUE CHANZY. — C'est le dimanche 23 que l'Amicale donnera chez M. Gill, rue du Moulin, son banquet annuel ; le coût est de 18 francs ; les inscriptions seront reçues jusqu'au dimanche 16 chez Segard 17 rue de Tunis.

Pour le concert d'hiver suivi de bal, qui aura lieu le dimanche 6 février, des cartes concert à 15 et bal 2 fr. sont à la disposition des sociétaires 17 rue de Tunis.

GRANDE HARMONIE. — Vendredi 7 janvier à 20 heures précises, répétition générale.

LES AMIS DU FILM FRANÇAIS. — La réunion générale ordinaire aura lieu aujourd'hui à 19 h. 45 au café du Commerce, 20 Grand' Place.

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — Ce soir jeudi au local à 7 h. 30 précises, répétitions pour toutes les parties.

ALLIANCE FAMILIALE ROUBAISIENNE. Recette dimanche 9 janvier au local « Café du Gymnase », 8 rue du Grand-Chemin, de 10 h. à midi. Application des nouveaux statuts : admission des nouveaux membres.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Recette mensuelle dimanche 9 janvier de 10 h. à midi « Café du Gymnase » 8 rue du Grand-Chemin à Roubaix.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Alfred Nocon, de Wattrelos. — Albert Vandeveldé, rue de Mouvaux 66. — Raymond Meuleman, rue de la Chaussée 14. — Joseph Dubois boulevard de Cambrai 23. — Claude Gandfrain, rue du Fresnoy 81, c. Vandecastele 5. — Marguerite Vanderkerchove, rue de Condé 4, c. Catteau 3.

PUBLICATIONS. — Paul Picquet, docteur en médecine, rue de l'Alma 240 et Germaine Lepoutre, sp. rue Daubresse-Mauviez 219 à Mons-en-Barœul. — Norbert Leroy, maréchal à Sailly-le-Sec (Somme) et Flore Longatte, sp. rue Bernard 13. — Edouard Verbrugghe, chauffeur d'auto rue Kléber 41 à Wasquehal et Flora Vandervoorde, encaisseuse, rue Léon-Gambetta 7 à Croix. — Paul Parmentier, comptable, rue des Lilas 14 à Tourcoing et Marie Carrette, employée, rue de la Sagesse 9. — Gentille De Keer, machiniste, rue de la Guinguette 86 et Célestine De Corte, mécanicienne, rue Newton, c. Couteau 5.

DECES. — Augustine Dutrieux, épouse Snappe, 82 ans, rue de l'Ommelet 61, impasse Horace-Vernet 12. — Marie Alfred Pollet, époux Dumortier 73 ans rue de Denain 36. — Isidore Smits, 61 ans, rue St-Jean 52.

POMMADE ULTIMA (Voir aux Annonces)

WATTRELOS

PERCEPTION. — Le Maire fait connaître à ses administrés que le Percepteur se rendra à l'estaminet Delcroix, angle des rues du Moulin et de la Gendarmerie, le lundi 10 janvier, de 14 à 16 heures, pour la perception des contributions arriérés 1925 et des impôts 1926 sur les bénéfices industriels et commerciaux, sur les traitements, salaires, etc., et sur les revenus et pour le paiement des divers mandats.

IMPOT SUR LE REVENU. — M. le contrôleur des contributions directes se tiendra à la Mairie (Bureau du Cadastre), le lundi 10 janvier, de 14 h. 30 à 16 heures, à la disposition des contribuables pour fournir tous renseignements utiles au sujet de l'impôts sur les traitements, sur le revenu, etc., dont les rôles sont, en ce moment, mis en recouvrement par le Percepteur.

SOCIETE PHILHARMONIQUE DU CRETINIER. — Vendredi 7 courant à 18 h. 30 reprise des cours de solfège et d'instruments, à 20 heures répétition générale, programme pour le concert du dimanche 6 février.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Lucien Duquenne, rue du Sartel 1. — Antonin et Claire Salembier, rue du Virolois 34. — Jacqueline Glorieux, rue Thiers 70.

Publications. — Georges Degelcke, douanier, rue de Mouscron 51 à Tourcoing et Suzanne Demaretz, rue des 3 Pierres 324. — Marcel Desseyn, boucher rue Jules-Guesde 18 et Marie Flament, sp. rue Carnot 291. — Jules Leclercq, trieur de laines, rue du Sapin-Vert 53 et Marthe Jacob, soigneuse, rue de France 16 à Herseaux. — Jules Vermoeren, rattacheur et Adrienne De Blemaecker, moulineuse à Herseaux.

Décès. — Hermance Moulart, veuve Dumortier, 72 ans, rue des Poilus. — Irma Devaux, épouse Lefebvre, 34 ans, sp. rue des Poilus. — Henri Six, 75 ans, rue de Roubaix 38. — Alphonsine Bulteau, 78 ans, rue du Sapin-Vert 187.

CROIX

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez Holden, un manœuvre, Candevelde Charles, 27 ans, fut atteint au pied gauche par de la fonte en fusion, 20 jours.

POUR LES VIEUX DE L'HOSPICE. — Mme veuve Corbisier a remis 20 francs, produit d'une quête faite au cours d'une ducasse à pierrots, 13, rue Holden.

HARMONIE « LES INTIMES ». — Ce soir, jeudi, à 20 heures, répétition générale. L'Harmonie informe les musiciens qui désireraient en faire partie que les inscriptions sont reçues au siège, 52, rue Paul-Lafargue.

Des cours de solfège et d'instruments absolument gratuits, sont donnés tous les jeudis. Les parents qui désireraient que leurs fils en fassent partie, sont invités à les faire inscrire au siège.

Le prochain bal de la Société est fixé au 23 courant.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Aujourd'hui de 3 à 4, Ecole rue Kléber.

WASQUEHAL

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — M. Edmond Six, 36 ans, charretier-livreur, demeurant à Croix, 152, rue Gustave-Bubled, était occupé à panser un cheval blessé dans l'écurie de la Raffinerie de pétrole du Nord, lorsque l'animal lança un coup de pied au panseur qui le reçut sur la cuisse. Le blessé qui porte une forte contusion de la région externe de la cuisse droite, a reçu les premiers soins de M. le docteur Swynghedauw.

— Un manœuvre de maçon de l'usine Hannart frères, M. Léonard Lenzeele, 64 ans, 133, rue Franklin, à Mons-en-Barœul, a été tamponné par un wagonnet au cours d'une manœuvre. M. le docteur Butin appelé à donner les premiers soins au blessé, a constaté des contusions thoraciques.

— Occupée comme détacheuse à l'usine Hannart frères, Maria Doutreligne, 64 ans, 6, rue Jacquart, à Flers, s'est fait une entorse du pied droit à la suite d'une glissade en soulevant une pièce de tissus. Elle devra cesser le travail pendant une quinzaine de jours.

— Chef d'équipe à la Raffinerie de pétrole, M. Joseph Dumortier, 40 ans, 2, impasse du Pétrole, à Wasquehal, s'est fait un effort dans les reins en chargeant un camion et s'est fait des contusions de la région sacro-coxygienne nécessitant un repos de 12 à 15 jours.

LA REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Par arrêté préfectoral en date du 23 décembre dernier, M. Louis Halluin, cultivateur, a été nommé délégué de l'Administration, pour faire partie des Commissions chargées de procéder à la révision des listes électorales municipales.

A cet effet il est rappelé que les demandes en inscription et en radiation de la liste électorale sont reçues à la mairie (3e guichet) jusqu'au 4 février à minuit. Chaque électeur a le droit de vérifier ou faire vérifier son inscription pendant ce délai.

A LA JEUNE FRANCE. — Répétition générale samedi prochain à 20 heures, au siège, rue des Villas.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Vendredi, à la mairie, paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les redevables payant à forfait et pour ceux payant mensuellement. On percevra également les licences de débit de boissons et les contributions sur automobiles. Se présenter de 9 à 11 heures et de 14 à 16 heures.

HEM

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS ET MATERNELS LA SECURITE. — Prière aux sociétaires qui n'ont pas encore renvoyé leur carnet de maladie de le faire immédiatement chez le président Léon Debrauwère à la place.

TOUFFLERS

BONS DE PAIN. — La distribution des bons de pains aux indigents aura lieu aujourd'hui au Secrétariat de la mairie.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — La consultation des nourrissons aura lieu aujourd'hui jeudi, à 15 heures, à l'Ecole des filles.

TOURCOING

BUREAUX : Place de l'Hôtel-de-Ville — Tél. 9-36
DÉPOT DE VENTE : 50, Rue Motte
En face de Sonditionneurs

LES AMATEURS D'ACCESSOIRES AUTOMOBILE

Il a été dérobé sur des autos en stationnement rue du Collecteur : au préjudice de M. Duprez Edouard, industriel, 33, rue de Tournai, le bouchon du radiateur de son auto formant thermomètre, un recouvrement d'une lampe fixée sur le tablier à l'intérieur de la voiture. Le montant du vol est de 150 francs.

Au préjudice de M. Duprez Maurice, industriel, 41, rue Pasteur, le bouchon du radiateur de son auto, en bronze argenté surmonté d'un motif de même métal, représentant un chien ailé, à un pieu, valeur 140 francs.

M. Gabilleard, commissaire de police du 3e arrondissement procède à une enquête.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Chez M. Gonton Arthur, négociant en charbon, 140, rue de Bouvines, un ouvrier, Vanspringhe Gaston, 24 ans, rue des Champs, à Mouscron, a été comprimé entre un camion et un mur. Fracture de l'avant-bras droit : 2 mois.

— Chez M. Devigne Fernand, pâtissier, rue Saint-Jacques un ouvrier pâtissier, Moreels Pierre, 19 ans, domicilié à Lauwe (Belgique) s'est fait une piqure infectée du pouce gauche avec un morceau de bois : 3 semaines.

— Chez M. Depretz-Liagre, rue des Poutrains, une ouvrière, Cordy Sylvie, 14 ans, 15, Contour de l'Abattoir, a eu deux doigts de la main gauche écrasés par une machine à refouler : 6 semaines.

LA MÉDAILLE DE LA POLICE

Nous apprenons avec un vif plaisir que M. Isaie Forceville, sous-inspecteur de la police municipale, vient d'obtenir la médaille d'honneur de la police en récompense des bons et loyaux services qu'il a rendus pendant vingt années.

Nous nous joignons à ses nombreux amis pour lui présenter nos bien vives félicitations.

THÉATRE MUNICIPAL

Ce soir, jeudi 6 janvier, à 8 h., première représentation de « Chou-Chou », opérette légère en trois actes, musique de Bérémy.

Samedi 8 janvier, à 8 h., « Chou-Chou ».

Dimanche 9 janvier, matinée de gala à 2 h. 45 très précises, avec le concours de M. J. Bourbon et Allex : « Le Chemineau », opéra en 4 actes, musique de X. Leroux.

Le soir, à 8 h. 15 : « Chou-Chou ».

La location est ouverte pour toutes ces représentations.

AMICALE DU FLOCON

Un concert au profit des œuvres de l'école sera donné dans la salle des fêtes de l'école samedi prochain, 8 janvier, à 20 heures.

Le Cercle Symphonique du Flocon y prêtera son concours. Quelques chanteurs, comiques et les Brothers Caroll's dans leurs clowneries, s'assureront le succès de cette soirée. Une pièce du Broutteux sera interprétée par la section. Prix d'entrée : 1 franc.

RETRAITES DES CHEMINS DE FER

Tous les retraités du chemin de fer de Tourcoing et environs, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche 9 janvier, à 15 h., Café Saint-Louis, rue de l'Epidème. A l'ordre du jour : questions très importantes.

AMICALE DES PATRONS CORDONNIERS

La Corporation amicale des patrons cordonniers de Tourcoing et environs, tiendra sa réunion mensuelle lundi, 10 janvier, à 18 heures précises, au siège « Au Damier », 43, rue Nationale.

Tous les patrons cordonniers y sont invités.

Cet avis tient lieu de convocation.

Le Président : M. MAERTENS.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Andrée Van Assche, rue Nationale 122. — André Schatteman, rue du Docteur Dewyn 54. — Odette Poulain, rue de l'Epinette 155. — Yvonne Descatoire, rue du Hainaut 18. — Odette Descatoire, rue du Hainaut 18. — Albert Duforeau, rue des Champs 54.

PUBLICATIONS. — Hector Torreborr, ouvrier filtier, rue Jean-Jaurès 71 et Alida Vantomme, ouv. de fabrique à Wervicq. — Edgard Dalbenne, poêlier à Roubaix et Suzanne Gheysens, giletière rue d'Athènes 5. — Paul Parmentier, comptable, rue des Lilas 14 et Marie Carette, employée à Roubaix.

DECES. — Célina Valmansart, 84 ans, rue Halot impasse Dhaliuin 19. — Marcel Renaut, 71 ans, rue des Villas 92.

RHUM SAINT-ESPRIT
LE MEILLEUR

MOUVAUX

PENSION DES RETRAITES OUVRIERES. — Les pensionnés sont priés de se présenter, dès maintenant, à la mairie (premier étage) munis de leur titre de pension, pour signer le certificat de vie.

La carte d'identité présentant trop de difficultés pour les intéressés, le paiement des pensions aura lieu comme auparavant, c'est-à-dire sur la présentation d'un certificat de vie.

TOURNÉES DU PERCEPTEUR. — Le percepteur des contributions directes informe les contribuables qui auraient des impôts à lui payer qu'il se rendra à son bureau, rue de Roubaix, école de garçons, tous les samedis de ce mois, de 8 h. 30 à 11 heures.

Le plus joli cadeau ?
Cela va de soi. C'est la pendule électrique ATO. Vous la trouverez chez les bons horlogers. Mais exigez bien la bonne marque !
4155

MARCQ-EN-BARŒUL

UN MADELEINOIS RETROUVÉ NOYÉ

Mardi vers 15 heures, M. Alphonse Boussemart pontier au pont du Risban, remarqua un corps flottant sur le canal de Roubaix près de l'usine Cornart. Aidé de M. Charles Dedecker, terrassier il ramena le corps sur la berge. Le garde Roussel identifia aussitôt le noyé qui portait sur lui des papiers. Il s'agit du sieur Lucien Havegheer sujet belge âgé de 55 ans, domicilié à La Madeleine, rue Pasteur, cité Delrue, 23, disparu depuis quelques semaines de son domicile.

Son corps a été transporté à la morgue où M. le docteur Masson fit les constatations d'usages.

On suppose qu'il s'agit d'un suicide.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au chantier Dupont, Boulevard de Tourcoing, Edmond Vanrebeck, aide 19 ans, rue Meyerbeer, 54, à Roubaix, s'est contusionné le bras gauche, en tombant dans l'escalier : 15 jours de repos. — Une coupeuse-trieuse de l'atelier Steinmyller Mathilde Plume, 54 ans, rue Charles-Quint, 25, à Lille, s'est fait prendre un doigt par la lame d'une machine : 1 mois de pos. — Un peintre de l'entreprise Dupire occupé au chantier Deplanck, boulevard de Lille, Gustave Vanderhagen 46 ans, rue d'Iéna à Lille est tombé d'une échelle d'une hauteur de 3 mètres : forte contusion face plantaire des deux talons : 20 jours de repos.

RAT DE CHANTIER. — Dans une maison en construction Boulevard de Lille, des monteurs au service de M. Morel, entrepreneur de chauffage central, s'aperçurent hier matin qu'un individu avait fait main-basse sur deux tuyères et dix feux de cosinets en acier, le tout ayant une valeur de 1.000 francs environ.

Une enquête est ouverte.

LILLE

UN PORTEUR DE BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE EST RECHERCHÉ

La personne (une femme) qui s'est présentée le vendredi 10 décembre 1926 au guichet N° 3 de la Recette principale des Postes, place de la République, à Lille, pour renouveler 28.000 fr. de Bons de la Défense Nationale est priée de se présenter sans retard à ce même guichet pour faire régulariser les titres : N° 02.808.232 et 02.808.233, série M 1936 (valeur nominale 10.000 francs), et N° 70.066.865 à 70.066.880, série J 1926 (valeur nominale 1.000 francs), qui lui ont été délivrés irrégulièrement et sur lesquels opposition a été faite.

LE GRAND PRIX DES « AMIS DE LILLE »

Le succès de l'Œuvre est d'ores et déjà assuré. Et la liste n'est pas close, puisqu'il nous reste une quinzaine encore !

Afin de laisser complète indépendance aux chanteurs, déclamateurs, instrumentistes à cordes et à vent, qui ont la volonté et le courage d'aborder une épreuve si redoutée, leur nom ne sera pas publié. Au moment précis de la mise en loge du Jury, ils recevront par voie de tirage au sort un numéro qui les désignera pendant la durée du concours.

De cette façon, comme le **Prix** est **unique** et **indivisible**, aucun discrédit ne sera porté sur les valeureux artistes non médaillés qu'un compte-rendu de presse aurait pu involontairement déconsidérer, nos candidats jouissant déjà dans le public d'une certaine considération et tenant une place enviable dans le monde des concerts !

Il y aura autant de plis cachetés que de numéros. Chaque pli contiendra le nom de l'artiste correspondant.

Seul, le pli contenant le nom du titulaire du « Grand Prix » sera conservé et ouvert devant le public. Les autres plis seront brûlés immédiatement en présence du jury.

Comment et de qui sera composé ce dernier ? On le verra à l'heure du concours ! Afin d'éviter les sollicitations (politiques ou autres, qui se produisent toujours en de semblables circonstances, le plus grand secret sera observé à ce sujet, le Conseil d'administration des « Amis de Lille » désirant que l'épreuve se passe avec la plus grande honnêteté.

Enfin, de nombreuses suggestions ont été présentées aux initiateurs de cette noble épreuve. Déjà, elles ont été étudiées de très près. Elles ne peuvent être prises en considération pour l'épreuve du dimanche 23 janvier 1927, le règlement ayant été arrêté et accepté à l'unanimité du « Conseil » après entière approbation par M. le Directeur du Conservatoire, mais comme le prévoit le dernier article du dit règlement des modifications pourront être faites dès le deuxième concours.

Rappelons aux personnes qualifiées pour y participer que les inscriptions seront irrévocablement closes le samedi 15 janvier 1927, à 18 heures, au Bureau Touristique des « Amis de Lille », Hall d'arrivée des voyageurs, gare de Lille.

PETITES NOUVELLES

Une épave de la guerre. — Hier, à 11 heures, M. Paul Secq, demeurant 23, rue Pasteur, à Haubourdin, a été trouvé malade rue Nationale. Le malheureux, qui est sujet à des crises nerveuses des suites d'intoxication par les gaz à la guerre, a été conduit à l'Hôpital de la Charité.

La suie flambe. — Un feu de cheminée rapidement éteint par les sapeurs-pompiers, à l'aide d'une bouteille de sulfure, s'est déclaré hier à dix heures, au domicile de M. Albert Detrain, rue Nationale, 25.

Un voleur arrêté. — Sur ordonnance de M. Glorian, juge d'instruction, Georges O, 16 ans, manœuvre, rue de la Jappe, à Faches-Thumesnil, a été arrêté par la gendarmerie pour vol.

DOUAI

AU PALAIS

Hier mercredi, à 13 heures, dans la salle du Parlement de Flandre, a eu lieu une audience solennelle présidée par M. le premier président Reiter.

M. Wiot, président de la deuxième Cambre, en remplacement de M. Lefrançois, et M. Touron, ancien procureur de la République à Cambrai, nommé conseiller à la Cour de Douai, ont été installés dans leurs fonctions.

SANS FEU NI LIEU

Arthur Escouffiaire, 46 ans, sans domicile fixe et sans moyen d'existence, errait à l'aventure depuis plusieurs jours. Des gendarmes l'ayant rencontré rue de Cambrai l'arrêtèrent. Déféré au Parquet, le vagabond a trouvé un gîte la prison de Cuincy.

LE BRUYANT POCHARD

Adrien Genet, 43 ans, cimentier, rue des Fripiers, s'était offert une cuite de première grandeur. Tout heureux de son état, l'ivrogne déambulait en titubant, vers une heure du matin, sur la Grand'Place et chantait à tue-tête. Le trop joyeux pochard a été déposé au violon et a récolté un procès-verbal.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

NOMAIN

UN MEUNIER GRAVEMENT BRULÉ. — Dans la matinée de mercredi M. Albert Delgrange, meunier, nettoyait sa machine à vapeur, quant tout à coup une flamme jaillit du foyer, et en un instant le meunier ne fut plus qu'une gerbe de flammes.

Son père accouru à ses cris parvint, après bien des efforts à éteindre cette torche vivante. Albert Delgrange est gravement brûlé aux mains et aux jambes.

LALLAING

METTEZ-VOUS EN REGLE. — La Polonaise Stacha Siczynski, 16 ans, demeurant rue Lambrecht, s'est vue dresser procès-verbal pour défaut de carte d'identité.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANZIN

OU EST L'AIDE BOULANGER. — M. Louis Herbaux, boulanger, 268, rue de Saint-Amand avait à son service, pour porter le pain à domicile, le jeune Raymond Seiler, 18 ans, qui lui avait été confié par la Société de patronage des enfants moralement abandonné de la région du Nord, dont le siège est situé, rue du Boulevard, à Marcq-lez-Lille.

Dimanche, vers six heures du matin, il s'aperçut que son aide boulanger l'avait quitté furtivement au cours de la nuit emportant une somme de 150 francs sur 300 qui se trouvait placée dans une sacoche déposée dans la cuisine, ainsi qu'un pantalon de drap d'une valeur de 30 francs. Le fugitif avait laissé en évidence auprès de la sacoche un bout de papier sur lequel étaient griffonnés quelques mots illisibles.

M. Herbaux, qui suppose que Seiler s'est rendu auprès de son père, ajusteur-mécanicien aux Usines Renaut et demeurant à Aubervilliers, a prévenu la police.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Le jeune Raymond Vandenboosche, 15 ans 1/2, dont les parents demeurent 41, rue d'Alsace, à Valenciennes, est occupé, comme manœuvre, aux Usines d'Escaut et Meuse. En ramassant des escarbilles, il posa par mégarde, le pied sur un bout de tube. Celui-ci, en se déplaçant, vint frapper la jambe gauche du jeune ouvrier, lui fracturant le tibia.

La guérison nécessitera un repos de trois mois.

DENAIN

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE. — Au cours de la nuit dernière, des malfaiteurs ont tenté de s'introduire dans les magasins de la Coopérative des Mineurs au hameau de Belle-Vue. Après avoir ouvert la grand'porte, ils ont percé des trous de vrille dans le panneau du bas d'une des portes d'entrée des magasins, mais ils ne purent mettre leur projet à exécution, car ils furent mis en fuite par les membres de la famille du concierge.

Les empreintes de roues d'une voiture automobile ont été relevées sur le trottoir, presque contre le mur des magasins de la coopérative, et tout porte à croire que les malfaiteurs qui possèdent des moyens rapides n'habitent pas notre région.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

VIEUX-BERQUIN

UN DOMESTIQUE INDELICAT. — En s'absentant pour leurs visites de nouvel, M. Victor Vermeersch, cultivateur et sa famille, demeurant quartier de la Bleue Tour, à Vieux-Berquin, avaient laissé pour garder leur maison un jeune domestique, Albert Lazoore, âgé de 15 ans. A son retour, M. Vermeersch constata la disparition d'une tirelire placée sur la cheminée dans une chambre à coucher. Il avertit les gendarmes. Ceux-ci, questionnant le jeune Lazoore, obtinrent ses aveux. Il déclara avoir ouvert les portes au moyen d'un crochet et avoir enlevé avec le même outil deux billets de banque de 10 francs dans la tirelire. Sur ses indications, les deux coupures furent retrouvées sous une brique dans le jardin.

Le domestique infidèle sera l'objet de poursuites judiciaires ; il a été laissé en liberté.

DUNKERQUE

LA DISPARITION D'ANDRÉ WEENS

Beaucoup de bruit, mais le mystère persiste

On a entendu le fameux témoin qui avait raconté à la demoiselle Josiane qu'il connaissait l'endroit où avait été transporté le corps de Weens. On avait même, dans les milieux policiers, accordé quelque créance à ces paroles. Les enquêteurs ont pu retrouver ce témoin. Comme tous les autres, il n'a laissé pour l'enquête que du... vent.

Le mystère qui entoure la disparition d'André Weens reste toujours aussi troublant.

UNE PANNE D'ÉLECTRICITÉ A CAUSE UN GRAVE ACCIDENT

Alors que la foire battait son plein, une panne d'électricité s'est produite vers 8 heures 15. Toutes les attractions, qui se trouvaient splendidement éclairées, se sont éteintes et ont été plongées ainsi dans l'obscurité.

Mais cette panne devait avoir une répercussion bien malheureuse à la ménagerie Française, installée place de la République.

A ce moment, le dompteur Euric se trouvait dans une cage où il faisait travailler un ours. Profitant de l'obscurité le fauve se jeta sur son dresseur et le mordit cruellement au pied droit, qui fut traversé de part en part par les crocs de l'animal.

Le docteur Dolain a donné ses soins au blessé, dont l'état est satisfaisant.

Que vont nous réserver les autres et fréquentes absences de courant ?

UN GRAVE ACCIDENT AU FREYCINET X

Alors qu'il surveillait la marche de wagons destinés aux marchandises, le chef de manœuvres Napoléon Dupont, employé à la Compagnie des chemins de fer du Nord, a été victime d'un grave accident.

Surpris et renversé par l'un de ces wagons, il eut le talon droit écrasé par une roue et fut conduit ensuite à l'hôpital où le chirurgien a dû intervenir.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Grave accident à l'Usine Cussac

Le soudeur Julien Daillet était occupé à son travail sous un pont roulant à l'usine Cussac, boulevard de la Scarpe. Une tôle qui était suspendue au pont roulant en heurtant un tréteau se décrocha et atteignit Daillet à la face. L'ouvrier a été sérieusement blessé. Il porte une excavation au menton, la fracture de plusieurs maxillaires de la mâchoire et une commotion cérébrale. M. le docteur Grardel a donné ses soins au blessé.

BÉTHUNE

Une auto entre en collision avec une voiture. — Une collision qui aurait pu avoir de plus graves conséquences s'est produite sur la route au lieudit Sainte-Catherine, territoire d'Hersin-Coupigny, entre l'auto que pilotait M. Emile Hausée, 37 ans, boucher à Nœux-les-Mines, et la voiture attelée d'un cheval que conduisait M. Louis Desette, 53 ans, cultivateur à Servins. En raison de l'obscurité — il était 18 heures — et de la courbe de la route, l'automobiliste ne put apercevoir l'arrivée en sens inverse et tamponna la voiture dont le cheval culbuta sous le choc. Il n'y eut pas d'accident de personne à déplorer, mais des dégâts matériels aux deux véhicules. La gendarmerie a ouvert une enquête.

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

MONTIGNY-EN-GOHELLE

Coups, blessures et violation de domicile

Dans la soirée du 1er janvier, le nommé Marissal Florimond, cafetier, demeurant rue Nationale, à Montigny-en-Gohelle, près du pont du Tonkin, était allé, pour se divertir, chez son voisin Brichet, cabaretier. Par suite d'une discussion entre les deux hommes, qui menaçait de tourner au tragique, Marissal prit le parti de rentrer chez lui. Une fois dans la rue, il fut assailli par le fils de Brichet, Raymond, qui lui administra sur la tête une volée de coups avec un instrument contondant. Malgré ses blessures, Marissal regagna son logis et fit fermer son débit pour se faire panser par sa concubine.

Vers 1 h. 30 du matin, après avoir forcé la serrure et le verrou de la porte d'entrée, la famille Brichet, au nombre de sept personnes, s'introduisit dans la maison de Marissal pour continuer à lui porter des coups en l'injuriant. Aux cris de : Au secours, poussés par la concubine de Marissal, un nommé Vlaminck François, marchand forain, arriva et put enfin, après de grands efforts, rappeler la famille Brichet à plus de calme et lui faire évacuer la maison.

Plainte ayant été portée par Marissal à la gendarmerie de Billy-Montigny, celle-ci s'est aussitôt rendue sur les lieux pour ouvrir son enquête et interroger les témoins de Marissal. La famille Brichet, interrogée à son tour, nie énergiquement les faits qui lui sont reprochés. La gendarmerie poursuit son enquête et se trouve en possession de plusieurs armes qui, croit-on, ont servi à frapper Marissal.

DANS L'ENSEIGNEMENT

FACULTE DES LETTRES. — Thèse de Doctorat de l'Université de Lille, mention Lettres.

Mrs Pood Elizabeth, Directrice d'une Ecole Supérieure de Londres, soutiendra le vendredi 7 janvier 1927, à 14 heures, dans le grand amphithéatre de la Faculté 9, rue Aug. Angellier, une thèse pour l'obtention du Diplôme de Docteur de l'Université de Lille, mention Lettres. Sujet de la thèse : « Les idées morales et religieuses de George Eliot ».

LES AMICALES

UNION DES AMICALES LAIQUES DU NORD

On sait que le Congrès de novembre avait approuvé en principe le rapport de la Commission des finances et l'avait renvoyé au Comité pour mise au point et application.

Le Comité, au cours de sa dernière réunion a confié aux trésoriers d'arrondissement et au trésorier-général l'application du dit rapport, sur les bases suivantes :

Membres d'honneur à vie, cotisation une fois versée, 500 fr. ; Membres protecteurs, à vie, cotisation une fois versée, 200 fr. ; Membres bienfaiteurs, cotisation annuelle, 50 fr. ; membres honoraires, cotisation annuelle, 10 francs.

En conséquence, sous la présidence de M. Georges Viste, trésorier-général, les Trésoriers d'arrondissement tiendront incessamment une réunion, au cours de laquelle ils prendront d'urgence les mesures nécessaires pour organiser ce nouveau service financier qui ne manquera pas de donner les meilleurs résultats pour peu que tous les Amicalistes et Amis de l'Ecole publique fassent leur devoir.

Jeux & Education Physique

FOOTBALL

UNION SPORTIVE DE WASQUEHAL. — Journée du dimanche 9 janvier. — Equipe 1 contre S. Roubaisien à 10 heures à Wasquehal ; équipe 2 contre F.C.R. Lions à 8 h. 30 à Wasquehal ; équipe juniors, repos.

Sont convoqués au vestiaire à 9 h. 30 : Desruelles, Srauwaert, Mulliez, Canonne, Billet, Campeneère, Desfromont, Broucke, Duthoit, Mullier, Desruelles J. Délégué C. Parasie.

Equipe 2 à 8 h. 30 au vestia